

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

Bureau de renseignements	147	Les passages à niveau	153
L'impôt du feu	149	Législation	153
L'offre et la demande	149	Pour développer l'exportation	154
Informations	150	Affaires municipales	154
L'Ecole technique	152	Procès verbaux	155

LIGNE

Service

DE

Londres et Southampton
à
Québec et Montréal**The Cunard S. S. Co., Ltd.**LIVERPOOL, 8 rue Water,
1 rue Runford
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S.W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.

Le nouveau navire "Andonia".

CUNARD

Canadien

DE

Montréal à
Londres via Plymouth**HONE & RIVET**

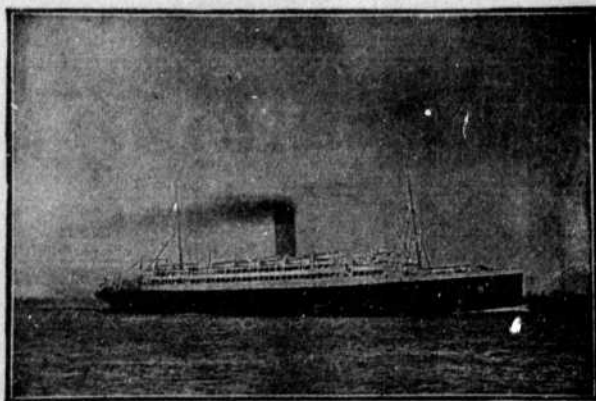
9 Boul. St. Laurent, Montréal.

The Robert Reford, Co., Ltd.Montréal, Toronto, Québec,
St. Jean, N. B., Portland, Me.**WHITE STAR DOMINION LINE**LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., aussi de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. Pour informations et départs des navires, s'adresser aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie ou à



POUR FRET—Hernu Perron et Cie, 95, rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Havre; R. Molroud et Cie, Lyon; A. Gogue, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

POUR PASSAGERS—Nicholas Martin, 9, rue Scribe, Paris; E. LePort-A. Le Niece, Cherbourg.

HONE & RIVET, 9 Boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53, rue Dalhousie, Québec.

M. A. OVEREND, 28, rue Wellington Est, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, 118, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

**VENEZ VISITER L'UN DES PLUS
BEAUX MAGASINS DE CIGARES
DU CANADA ET ME-
ME DE L'AMERIQUE.**

Nous invitons les hommes d'affaires et les amateurs de bons cigares de la cité de Montréal, à nous faire l'honneur d'une visite à notre SUCCURSALE No 2: 26 RUE ST-JEAN, voisine de la Banque de Montréal. Ils y trouveront tout ce qu'il faut à un fumeur et ils auront en même temps l'occasion de juger par eux-mêmes des beautés de notre installation.

JOS. COTE,
TABACONISTE

Succursale No 2: 26 RUE ST-JEAN.

Téléphone 1134

QUEBEC

N.B.—Nous avons, en plus de cette succursale, 5 autres magasins dans la ville de Québec.

Remarquez notre marque de commerce sur les enseignes.

DUPUY & FERGUSON

Marchands Grainiers

38, Place Jacques-Cartier
MONTREAL

Graines de Choix pour Jardins et Fermes

Graines de légumes et de fleurs de toutes sortes. Arbres fruitiers et d'ornementation, outils et accessoires de Jardinage.

Catalogue gratis sur demande.

Le catalogue illustré renferme des informations précieuses sur a manière de faire des couches chaudes et froides, demandez-le.

DUPUY & FERGUSON

38, Place Jacques-Cartier



Nous manufacturons les

Harnais, Selles, Sacs de Voyage, Valises

et autres articles en cuir

Nos marchandises sont sur le marché et la demande est considérable.

Nos voyageurs parcourent le Canada.

Nos salles d'exposition sont attrayantes.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.

Bureaux

427, Edifice Transportation
120, rue St-Jacques
Tel. Main 279

IMPERIAL BROOM CO.

(ENRÉGISSTRÉE)

NOS BALAIS SONT
FAITS A LA MAIN

Tous nos balais sont garanti

67 et 69 rue St-Thimothée
MONTREAL

MANUFACTURE
65-67, rue St-Thimothée
Tél. Est 4401

Le "Prêt Immobilier Limitée"

EDIFICE DANDURAND, Chambre 30
coin des rues St-Denis et Ste-Catherine

Tel. Be'l Est 5779 MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. Lavalée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Capital - \$2,000,000
Réserve - \$1,800,000

Notre système de Mandats de Voyage

a donné satisfaction à tous nos clients relativement à la Rapidité, la Sureté et l'Economie. Le public est invité à prendre avantage de toutes les facilités qu'il présente.

Notre succursale à Paris, 14, rue Auber

est reconnue indispensable pour les touristes canadiens en Europe.

Transfers de Fonds, Perception, Crédits Commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Canada, effectués aux taux les plus bas.

190 Bureaux dans la
Provincé de Québec.



FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL

elles sont d'une pureté
absolue.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1915-16

PRESIDENT

M. FRANK PAUZE, manufacturier et marchand de bois, 326 avenue Greene.

1er VICE-PRESIDENT

M. LUDGER GRAVEL, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.

2ème VICE-PRESIDENT

M. J.-A.-E. GAUVIN, pharmacien et chimiste, 850 rue Sainte-Catherine Est.

TRESORIER

M. JOSEPH FILIATRAULT, marchand, propriétaire de la "MAISON FILIATRAULT", 429-433 boul. Saint-Laurent.

SECRETARE

M. RODOLPHE BEDARD, L.I.C., comptable expert, 55 rue saint-François-Xavier.

AVOCATS CONSEILS

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 rue Notre-Dame Ouest.

M. EDOUARD FABRE-SURVEYER, C.R., 675, Dominion Express.

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. Frank Pauzé, le colonel A.-E. Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, C.-H. Catell, Isale Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput.

CONSEILLERS

M. Baillargeon, J.-B., ent. de camionnage, 326, Ontario Est.

M. Frigon, A.-P., comptable-banquier, 103, rue St-Frs-Xavier.

M. Berthiaume, Arthur, gérant de "La Presse".

M. Gagné, Léon, Jr., de la "Western Lumber Co.", 180, St-Jacques.

M. Cabana, J.-N., gér. Caisse hypothécaire, ch. 25, Ed. "La Patrie".

M. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

M. Caron, A.-L., fab. de bijouterie, 235, Bleury.

M. Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101, rue St-Laurent.

M. Chevrer, J.-N., gérant "Le Devoir", 43, rue St-Vincent.

M. Léger, Arthur, marchand-quincaillier, 479, Mont-Royal Est.

M. Daoust, Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 49, carré Victoria.

M. Martin, C.-E., de "P.-P. Martin & Cie", 336, rue St-Paul.

M. Daoust, J.-E.-C., architecte, 180, rue St-Jacques.

M. McDonald, Duncan, commissaire de la Ville, Hôtel-de-Ville.

M. Desmarreau, Alexandre, comptable-liquidateur, 60, Notre-Dame Est.

M. Renaud, Alphonse, marchand de meubles, 736, Ste-Catherine Ouest.

M. de Tonnancour, L.-C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.

M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39, rue Dowd.

M. Ethier, Joseph, de "Laporte, Martin & Cie", 568, rue St-Paul.

M. Tarte, Eugène, co-prop. de "La Patrie".

MEMBRES EX-OFFICIO DU CONSEIL

1.—Anciens présidents

M. D. Parizeau, ancien député, 2951, rue St-Dominique.

M. C.-H. Catell, ancien industriel, 626, rue Hôtel de Ville.

M. H. Laporte, de "Laporte, Martin & Cie", 568, rue St-Paul.

M. Isale Préfontaine, financier, 425, Transportation Bldg.

M. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.

M. O.-S. Perrault, gér. de l'Imperial Tobacco, 900, rue St-Antoine.

M. Damase Masson, angle Ramsay et du Marché, Québec.

M. Frédéric-C. Larivière, march.-quincaillier, 911, St-Laurent.

M. L. E. Geoffrion, financier, 4, de l'Hôpital.

M. Armand Chaput, de "L. Chaput, Fils & Cie", 22, rue de Bresoles.

M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 150, boul. St-Joseph Ouest.

M. le Colonel Labelle, "St. Lawrence Flour Mills", 1110, N.-Dame O.

M. Adélar Fortier, de la "Montreal Dairy Co.", 290, Ave Papineau.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers

M. Alph. Racine, 340, rue St-Paul.

M. S. D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.

M. Ubalde Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.

M. J.-B.-A. Lanctôt, 212, rue St-Laurent.

M. L. J. A. Surveyer, 52, rue St-Laurent.

M. Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

M. Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.

Vérificateurs des comptes. — MM. Joseph Desautels, L.I.C., 838 rue St-Hubert, et Ernest Saint-Amour, comptable, Edifice Banque de Québec.

Membre d'honneur de la Chambre. — L'hon. Sir Lomer Gouin, K.C. M.G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1915-1916.

Le président fait partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales. — M. Alfred Lambert, président; MM. Isale Préfontaine, J.-O. Labrecque, J.-U. Emard, C.-E. Martin, Arthur Léger, L.-E. Gauthier, Emile Rolland, A.-A. Labrecque.

Agriculture et colonisation. — M. Adélar Fortier, président; MM. le docteur T.-A. Brisson, Etienne Blanchard, L.-M. Corneller, Jos. Quintal, Arthur Berthiaume, Eugène Tarte, J.-H.-Paul Saucier, Oscar-F. Berthiaume, Fortunat Monette, Joseph Gareau.

Beurre et fromage. — M. J.-A. Vaillancourt, président; MM. Adélar Fortier, Ch. Langlois, L.-O. D'Argencourt.

Bulletin. — M. Joseph Contant, président; MM. Emile Rolland, H. Godin, le docteur T.-A. Brisson, J.-H.-Paul Saucier, J.-N. Chevrer, Léon Gagné, Arthur Berthiaume, Eugène Tarte.

Comptabilité. — M. Alexandre Desmarreau, président; MM. A. Cinq-Mars, P.-H. Dufresne, Ernest Saint-Amour, P.-A. Gagnon, Geo. Gonthier, Henri Viau, Jos. Desautels, Eug. Prévost.

Cuir et peaux. — M. A.-S. Lavallée, président; MM. Jos. Daoust, Alf. Lambert, Nap. Tétrault, L.-E. Gauthier, S.-D. Joubert, J.-B.-A. Lanctôt, Raoul Claude, Paul Galibert.

Enseignement technique et industries manufacturières. — M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. Ludger Gravel, J.-P.-L. Bérubé, A.-L. Caron, Jos. Fortier, F.-C. Larivière, J.-T. Marchand, T. Trudeau.

Epiceries et produits alimentaires. — M. Armand Chaput, président; MM. Jos. Ethier, L.-O. D'Argencourt, L.-E. Geoffrion, Nap. Gendreau, J.-F. Sauriol, J.-H.-E. Pellerin.

Expositions et musées. — M. Jos. Contant, président; MM. C.-H. Catell, J.-B. Baillargeon, U.-H. Dandurand, le colonel Labelle, J.-O. Gareau, J.-F. Loisel, J.-A. Beaudry, L.-C. de Tonnancour.

Fers et métaux. — M. Arthur Léger, président; MM. Alex. Prud'homme, T. Trudeau, Alfred Jeannotte, L.-L. Lafleur, Jos. Letourneux, L.-J.-A. Surveyer, F.-C. Larivière, Alf. Barrette.

Finances. — M. Ludger Gravel, président; MM. J.-A.-E. Gauvin, Jos. Filiatrait, Jos. Fortier, Armand Chaput, C.-E. Martin, A.-P. Frigon.

Hautes Etudes Commerciales. — M. Adélar Fortier, président; MM. Ludger Gravel, J.-A. Beaudry, G. DeSerres, Jos. Perrault, A.-P. Lespérance, Trefflé Bastien, Geo. Gonthier.

Législation. — L'hon. M. N. Pérodeau, président; MM. Isale Préfontaine, L.-A. Lavallée, G.-N. Ducharme, Edouard Montpetit, J.-M. Wilson, F.-S. Mackay, J.-N. Cabana, Me Léon Garneau, C.R., Me Edouard Fabre-Surveyer, C.R.

Mines, bois et forêts. — M. Léon Gagné, Jr., président; MM. J.-T. Marchand, J.-N. Chevrer, Alph. Renaud, Rod. Tourville, J.-H. Danseur, J.-T.-R. Laurendeau, Eustache Lemay.

Nouveautés. — M. C.-E. Martin, président; MM. Alph. Racine, J.-N. Dupuis, J.-F. Loisel, J.-O. Gareau, Jos. Filiatrait.

Produits chimiques. — M. J.-A.-D. Godbout, président; MM. J.-A.-E. Gauvin, Joseph Contant, Henri Lanctôt, Arthur Décar, J.-G.-A. Filion, Henry Miles, A. Lebeau.

Réception. — M. Duncan McDonald, président; MM. le colonel Labelle, Victor Tardif, Emile Rolland, J.-A. Beaudry, Jos. Fortier, H. Duverger, J.-H.-Paul Saucier, Clovis Saint-Louis.

Transports, Postes, Télégraphes et Téléphones. — M. C.-H. Catell, président; MM. Adélar Fortier, Alex. Desmarreau, Jos. Filiatrait, J.-B. Baillargeon, C.-E. Racine, Arthur Gaboury.

Vins et liqueurs. — M. F.-X. Saint-Charles, président; MM. L.-A. Wilson, Armand Chaput, Donat Raymond.

Voyageurs de commerce. — M. J.-H.-Paul Saucier, président; MM. Adélar Fortier, Ludger Gravel, J.-F. Loisel, L.-N. Veilleux, C.-N. Robitaille, Harry Godbout, Raoul Dupré, J.-A. Brais, J.-Emile Roy, E.-D. Cauchon.

De l'immeuble de la Chambre. — M. A.-P. Frigon, président; MM. J.-E.-C. Daoust, C.-H. Branchaud, C.-E. Martin, A.-L. Caron, Gaspard DeSerres, J.-A.-E. Gauvin.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue St-Jacques

EDMOND BROSSARD, C.R.

AVOCAT

Etude légale LeBlanc, Brossard & Forest

Edifice DU Credit Foncier

Tél. Main 316 35, St-Jacques Montreal

F. W. Hibbard, C.R.
Louis Gosselin, C.R. Hon. R. Dandurand, C.R.
Conseil**HIBBARD & GOSSELIN**

AVOCATS

Tél. Main 1455
Tél. Main 1635 107, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Main 7739 Cabies "FABSURVEY"

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce,

de l'étude de

SURVEYER, OGDEN & COONAN,

Avocats et Commissaires.

EDIFICE DOMINION EXPRESS,
145, rue ST-JACQUES, MONTREAL**PATTERSON & LAVRY**

AVOCATS-PROCEUREURS

SUITE 111. 180 ST-JACQUES

Tél. Bell Main 3880. Cable Wilpon.

W. Patterson, C.R., Saluste Lavry, B.C.L.

M. Lavry a son bureau du soir: 1 Saint-Thomas, Longueuil.

Tél. Main 1859.

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger & BélangerNOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRESPrêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de Successions.

26, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Est 807 Tél. Rés. St-Louis 7543

YVON LAMONTAGNE

avocat

B.A.L.L.B.

chambre 85

EDIFICE DANDURAND

304 RUE STE-CATHERINE EST
Coin St-Denis

Bureau du Soir: de 7 1-2 à 9 1-2 hrs.

TEL. BELL MAIN 8240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Estimés, Plans et Devis.

Ch. 18 Edifice Assurance Royale

PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 375.

A. & E. LOIGNONINGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE d'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

Ingénieur-civil et Géomètre,

Professeur à l'Ecole Polytechnique.

Arpentage, Plans, Devis, Estimés, etc., pour
toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts,
pouvoir d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Surveyer & Frigon

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levées de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 56 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL.

INGENIEURS - ARPENTEURS

ARCHITECTES

VINCENT & GIRQUARD15 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL

Succursale à ST-HYACINTHE, P. Q.

Aqueducs - Chemins - Subdivision
Bornages - Brevets d'invention.
Evaluations de Propriétés.

Tél. Main 1168

PATENTE
Marques de
Commerce

Informations gratuites.

EDIFICE POWER, Ch. 525-526,
83 rue CRAIG OUEST

Enregistrés aux Etats-Unis

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience

Tél. Main 3024 MONTREAL

SOYEZ PRETSi vous voulez profiter de la cam-
pagne qui est faite en faveur de la fabri-
cation Canadienne, **OUTILLEZ-VOUS**
POUR LA CONCURRENCE en consul-
tant notre 'ngénieur expert pour la cons-
truction de machinerles spéciales.**Lymburner Limited**

5 à 15, rue des Commissaires, MONTREAL

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide
de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par
MARION & MARION564 rue Universitaé angle rue Ste Catherine
Phone: up 6474 Montréal

Ubalde Garand Tancrede D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers & Courtiers

48, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tél. Bell Main 6029

J. B. D. Légaré**Courtier en Immeubles**
et Promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

J. B. Gratton, Eug. Guilbault, gérant,
Res. 494 Sherbrooke Est Res. 717a St André
Tél. Est 774. Tél. Est 3441**J. B. GRATTON, Limitee**

ENTREPRENEURS-GENERAUX

Ateliers: 600 rue Labrecque Tél. Est 1500

M. Gratton s'occupe
d'expertises et d'évaluations.

Synopsis des Règlements des Terres du Nord-Ouest Canadien.



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence (mais non à une sous-agence), à certaines conditions.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si la résidence est dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Devra demeurer six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead, y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus. On peut obtenir la patente de préemption en même temps que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

La superficie à mettre en culture peut être réduite, dans le cas de terre raboteuse, mauvaise ou rocheuse. On peut substituer du bétail à la culture, à certaines conditions.

W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1649

Tél. Est 1075

MANUFACTURIERS

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée
MONTREAL

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on s'initie à donner de meilleurs chars, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, cela raccourcira le trajet considérablement quand le réseau sera complété entre la Vieille Capitale et la Métropole.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources **Abénakis** connues de tous les Etats-Unis et du Canada pour les guérisons nombreuses que leur eau fait, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via **Yamaska**.

Nicolet, qui compte une population considérable et un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Quand la ligne sera terminée jusqu'à Lévis, ce chemin de fer sera d'un grand secours pour le sud. En attendant, son terminus est à Fortierville.



Chemin de Fer du
Gouvernement
Canadien

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
INTERCOLONIAL
PRINCE EDWARD ISLAND RY

L'Intercolonial est le seul chemin de fer entièrement canadien qui circule entre l'Océan Atlantique et la Métropole. Deux convois express, l'"Ocean Limited" quotidien, et l'Express Maritime, tous les jours excepté le samedi font le service entre Montréal et Halifax et sont reconnus par l'excellence de leurs chars dortoirs et à diner. Le terminus étant à la gare Bonaventure, cela permet de communiquer avec tous les trains de l'Ontario, de l'Ouest Canadien, du centre et de l'Ouest des Etats-Unis. Le service local des passagers sur le chemin de fer du gouvernement canadien, en proportion de la population qu'il dessert, n'est pas surpassé en Amérique.

Les opérations des convois rapides pour le fret, la fréquence du fret local et spécial et l'attention qui est donnée à ce département, sont à l'entière satisfaction des clients.

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement — Un an: \$1.00
Le numéro:10

MONTREAL, OCTOBRE 1915

Le service gracieux du *Bulletin* est
fait à tous les membres de la Chambre.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

Sous ce titre, dans le *Bulletin* de juin, nous rapportions que, le jeudi 27 mai, devant une délégation du Board of Trade, de l'Association des Manufacturiers canadiens et de la Chambre de Commerce, le Bureau des commissaires, sur proposition de MM. Côté et McDonald, avait décidé unanimement qu'une somme de \$7,500 fût votée pour l'établissement, à Montréal, d'un bureau de renseignements commerciaux et industriels.

Dans le numéro suivant du *Bulletin* (juillet), nous rendions compte qu'une délégation de la Chambre de Commerce s'était rendue, le 22 juin, auprès de la commission échevinale chargée de mettre à l'étude le rapport ci-dessus des Commissaires, et que la commission avait décidé de recommander au conseil l'adoption de ce rapport.

Mais, après des procédures dont il serait trop long d'entrer dans le détail et par suite d'un changement d'opinion demeuré encore inexpliqué, le Bureau de renseignements ne sera pas établi sur les bases que les trois corps publics, les mieux au fait de la question, considéraient comme efficaces.

La correspondance ci-dessous, échangée entre le secrétaire municipal de la Ville de Montréal et le secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce, renseignera nos membres et le public mieux que ne le pourraient faire toutes nos explications:

HOTEL DE VILLE

Bureau du Greffier

Montréal, 31 août, 1915.

M. Léon Lorrain, Secrétaire adjoint,
Chambre de Commerce,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous prie de mettre devant la Chambre de Commerce les extraits ci-inclus des rapports et résolutions adoptés par le Bureau des Commissaires et le Conseil relativement à l'établissement d'un bureau de renseignements. Ayant reçu instruction, jusqu'à nouvel ordre, de

donner effet à ces rapports et résolutions, je vous prie de m'envoyer tous les documents et statistiques que vous pouvez avoir relativement aux établissements industriels et commerciaux de Montréal et qui pourraient m'aider à remplir les devoirs de ma charge. Veuillez aussi m'envoyer à l'avenir les demandes de renseignements que vous recevrez lorsque vous ne jugerez pas à propos d'y répondre vous-même.

Votre bien dévoué,

L. O. DAVID,

Greffier de la Cité.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'UNE ASSEMBLEE SPECIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTREAL, TENUE JEUDI LE 26 AOUT 1915.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération un rapport d'une Commission Spéciale concernant le rapport du Bureau des Commissaires demandant un crédit de \$3,125. pour l'établissement d'un bureau de renseignements, le rapport suivant est soumis et lu:

LA COMMISSION SPECIALE nommée par le Conseil le 4 août 1915, pour examiner un rapport du Bureau des Commissaires recommandant de voter une somme de \$3,125. pour créer un bureau de renseignements, a l'honneur de faire rapport:

Que, conformément aux instructions du Conseil, elle a examiné avec soin les recommandations contenues dans ledit rapport, à l'effet d'établir un bureau de renseignements, sous la direction du Greffier de la Cité et de voter:

- (a) \$3,000. pour un nouveau chef de bureau,
 - (b) 1,000. pour un assistant,
 - (c) 800. pour un dactylographe,
 - (d) 2,700. pour dépenses diverses,
- soit \$7,500. par année.

Votre Commission, après avoir consulté le Greffier de la Cité, est d'opinion que ce bureau, tant réclamé par le Board of Trade, la Chambre de Commerce et l'Asso-

ciation des Manufacturiers, peut être établi sans gréver, pour le moment du moins, le budget de la Ville d'une somme annuelle de \$7,500.

Le Bureau des Commissaires recommandant de mettre le Bureau de Renseignements projeté sous la direction du Greffier de la Cité, votre Commission est d'opinion que l'on pourrait charger ce fonctionnaire d'établir ce bureau dans son département, et que, si l'importance de cette nouvelle branche du service municipal augmentait dans des proportions telles qu'il fallut nommer du personnel nouveau, l'on pourrait alors voter des crédits supplémentaires. Le Greffier de la Cité pourrait, dans l'établissement de ce bureau, s'aboucher avec les corps publics qui s'intéressent à cette question et organiser ledit bureau de façon à les satisfaire.

Votre Commission recommande donc, pour toutes ces raisons, que le rapport ci-annexé du Bureau des Commissaires soit rejeté et que ledit Bureau s'entende avec le Greffier de la Cité pour qu'il établisse dans son département le Bureau de Renseignements demandé par les corps publics ci-dessus mentionnés.

Respectueusement soumis,

(Signé) *L. A. Lapointe,*
G. Mayrand,
Emery Larivière,
Dr A. H. Denis,
J. B. Rochon,
W. S. Weldon,
J. B. Baibeau,
Nap. Turcot.

Salle des délibérations de la
Commission Spéciale,
Hôtel de Ville,
Montréal, 15 août 1915.

Sur proposition de l'échevin L. A. Lapointe, appuyée par l'échevin Ward, il est

RESOLU:—Que le rapport de la Commission Spéciale soit reçu et adopté, et que, conformément à la recommandation contenue dans ledit rapport, le rapport du Bureau des Commissaires soit rejeté.

(MM. les échevins Ménard, Vandelac et Pauzé dissidents).

Certifié,
L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

CHAMBRE DE COMMERCE,
du district de Montréal.

2 septembre 1915.

Hon. M. L. O. David,
Secrétaire municipal,
Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 31 août ainsi que des extraits des rapports et résolutions adoptés par le

Bureau des Commissaires et le Conseil relativement à l'établissement d'un bureau de renseignements. Le tout sera soumis à la prochaine séance du Conseil qui aura lieu le mercredi 15.

Je me ferai un devoir de vous tenir au courant des développements de la question.

Agrérez, cher Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

Léon LORRAIN,

Secrétaire adjoint.

Hon. M. L. O. David,
Secrétaire municipal,
Hôtel de ville.

CHAMBRE DE COMMERCE
du district de Montréal.

16 septembre 1915.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 31 août a été soumise hier au conseil de la Chambre de Commerce, qui reprenait ses séances hebdomadaires. Et il a été décidé que copies vous seraient adressées des demandes de renseignements qui sont faites à la Chambre. Vous recevrez donc sous peu copies des demandes auxquelles nous n'avons pas encore donné suite, ainsi que de celles qui nous arrivent tous les jours.

Vous me demandez aussi des documents et statistiques ayant trait aux établissements industriels et commerciaux de Montréal. Nous n'avons ni le temps ni le moyen de réunir la documentation nécessaire à ces fins: c'est pourquoi les trois corps publics que vous savez demandaient à la Ville de Montréal l'établissement d'un bureau de renseignements. Nous regrettons vivement de ne pas pouvoir, sous ce rapport, nous rendre à votre légitime demande. Mais songez que presque chaque demande de renseignements qui nous parvient fait l'objet de recherches particulières, et à plusieurs scurces bien souvent.

Encore une fois, c'était pour suppléer à l'incapacité où sont le Board of Trade, l'Association des Manufacturiers canadiens et notre Chambre de Commerce de donner suite à toutes les demandes de renseignements, que nous avons conclu à la nécessité d'établir à Montréal un bureau qui aurait eu cet objet exprès.

Je me souscris respectueusement, cher Monsieur,

Votre tout dévoué,

Léon LORRAIN,

Secrétaire adjoint.

L'IMPOT DU FEU

Nous lisons, dans le numéro de septembre de la *Conservation*, d'Ottawa — qui nous parvient pour la première fois en français — la note suivante :

“A la demande des Chambres de Commerce, des conseils municipaux et d'autres corps publics intéressés au sujet, la Commission de Conservation a décidé d'entreprendre des recherches sur les pertes causées par les incendies au Canada, dans le but de trouver les moyens de prévenir ces lourdes pertes annuelles. Le travail sera dirigé par M. J. Grove Smith B. A., B. Sce, chef du service statistique de la Canadian Fire Underwriters' Association. On fera une étude minutieuse des causes et effets des pertes que subit le Canada par les incendies. Un rapport sur les résultats obtenus sera publié par la Commission de Conservation, dès que le travail aura été terminé.”

Qu'il nous soit permis de rappeler que, le 7 avril dernier, le secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce faisait, à la réunion générale mensuelle, une causerie sur ce sujet, et que le texte en fut publié dans le numéro de mai de ce *Bulletin*.

L'initiative que prend enfin la Commission de la Conservation n'arrive vraiment pas trop tôt. Il y a beaucoup de besogne à faire, et c'est urgent.

D'après le *Monetary Times*, les pertes par le feu au Canada, durant le mois de juin, se sont chiffrées à \$1,107,506, ce qui est malgré tout une légère amélioration, puisqu'elles s'étaient élevées à \$821,855 en mai et à \$1,267,416 en juin l'an passé. Quoiqu'il en soit, le feu a causé dans notre pays, pendant le premier semestre de la présente année, des pertes évaluées à \$7,243,796.

Nous perdons donc, du fait des incendies, \$1,207,299 par mois, — soit plus de \$40,000 par jour.

Sans doute les immeubles ou l'ontillage ainsi incendiés sont presque toujours couverts par les assurances — plus que couverts, parfois — mais personne n'ignore que les compagnies d'assurances indemnisent les sinistrés à même les fonds recueillis dans le pays. De sorte que la destruction par le feu constitue un gouffre où s'engloutissent des capitaux canadiens qui seraient d'autant plus précieux qu'ils sont rares, ici, qu'ils seront vraisemblablement rares partout après la guerre et qu'ils se loueront cher, et que nous en aurons plus besoin que jamais à la conclusion de la paix, alors que, pour refaire leur fortune, tous les belligérants mettront probablement en oeuvre une activité économique sans précédent et inonderont le marché canadien de toute sorte d'objets. Nous n'aurons donc pas trop de toutes nos énergies et de toutes nos ressources pour faire concurrence, ici même, aux articles importés, — sans parler de la conquête de nouveaux débouchés.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La Chambre de Commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique.

—M. le consul général de la Confédération suisse au Canada demande, au nom d'une firme de Fribourg, s'il y a des maisons canadiennes qui exporteraient des caillettes de veaux pour la fabrication du fromage.

—Les maisons suivantes, toutes de Londres, recevraient des offres d'exportateurs canadiens de pommes de terre: Nothard & Lowe, 33 Tooley St., S. E. — W. Dennis & Sons Ltd., Covent Garden Market, W. C. — J. S. Daniels, Spitalfields Market, E. — Geo. H. Gunn, 16 Park St., Borough, S. E. — Emanuel Levy & Co., 5 Stoney St., Borough, S. E. — E. W. Roach, Spitalfields Market, E.

—Moses Pariente, de Tanger, Maroc, demande à être mis en rapport avec des importateurs canadiens de graines de millet (canary-seed).

—F. L. Maxwell, Y. M. C. A., 318 West 57th Street, New York, demande à être mis en rapport avec une maison montréalaise qui achèterait des peaux salées de Nouvelle Zélande.

—M. Anthyme Roy, Isle Verte (Qué.), a à vendre 2 à 3 wagons de choux de Siam fourragers, de betteraves et de carottes fourragères.

—R. & L. Hamot, 3 rue Saint-Jean, Aubusson (Creuse), achèteraient des laines filées pour la fabrication des tapis et des laines utilisables dans la bonneterie et la passementerie.

—Hadjopoulos & Spence, 26 Broadway, New York, désirent être mis en rapport avec des exportateurs de pois blancs canadiens et avec des importateurs de fèves et semences de toute sorte.

—Eligio Bianche, 28 Furby St., Winnipeg, désire être mis en rapport avec des lithographes, des maisons de vitraux d'art et des ateliers de décoration.

—Simpson, Hendee & Co., 17 Battery Place, New York, demandent prix à New York ou Boston, transport et douane payés, de son en sacs de 100 livres.

—La Sécurité de Paris, 1 rue de la Pépinière, achèterait: de 500,000 à 1 million de traverses de chemin de fer, 100,000 boeufs, 100,000 porcs, 200,000 moutons, 5 à 600,000 fusils et revolvers, fèves, haricots, lentilles, farine, avoine, fil de fer barbelé.

INFORMATIONS

AU CANADA.

Les finances canadiennes. — Du 1er avril au 30 septembre dernier, les recettes de la Confédération ont été de 73 millions, contre 70 millions pour la période correspondante de l'an passé, bien qu'en avril, mai, juin et juillet 1914 la guerre ne fût pas encore déclarée. Cette augmentation de 3 millions a été tout entière réalisée pendant le mois de septembre qui vient de finir.

D'autre part, les dépenses courantes ont diminué, pendant la même période, comparée à celle de l'année précédente, de plus de 9 millions, et les dépenses prélevées sur le capital, d'environ un million. Les dépenses sous ce dernier chef étaient assez difficiles à réduire puisque plusieurs grandes entreprises publiques — tels le pont de Québec, le Transcontinental, le chemin de fer de la baie d'Hudson, le canal Welland — sont exécutées aux termes de contrats qui étaient déjà en vigueur avant la guerre.

En résumé, et en mettant de côté les frais de guerre, la situation financière de la Confédération a donc été améliorée, ces derniers six mois, par une augmentation des recettes de 3 millions et une diminution de 10 millions dans les dépenses.

Les dépenses de guerre du Canada, depuis août 1914 jusqu'à fin septembre 1915, se chiffrent à 150 millions, dont les deux tiers — estime la *Gazette* — ont été faites au Canada même: enrôlement, équipement, entretien, entraînement des contingents.

Etrange. — Le Gouvernement de la province d'Ontario se propose, dit-on, de tout mettre en oeuvre afin de peupler rapidement les régions du Temiskaming. L'un des objets de cette vaste entreprise serait d'alimenter le réseau du Temiskaming & Northern Ontario Railway.

D'habitude on construit un chemin de fer en vue de répondre aux besoins d'une région, et il est rare de voir développer une région en vue de répondre aux besoins d'un chemin de fer.

La construction. — La ville des Trois-Rivières est la seule de la province de Québec où, en juillet dernier, il y ait eu augmentation de la valeur des permis de construction délivrés, comparativement à juillet 1914. L'augmentation a été de \$72,850, soit 478 pour cent.

Le commerce en août. — D'après un rapport d'Ottawa, le total des importations canadiennes, en août dernier, a été de \$40,832,822, soit une diminution de 4 millions, et celui des exportations de \$41,094,154, en augmentation de 10 millions sur le même mois 1914.

Pendant les cinq premiers mois du présent exercice, les importations ont été de \$175,562,199, en diminution de 40 millions sur la période correspondante du dernier exercice, et les exportations, de \$200,262,413, ce qui accuse une augmentation de 50 millions.

Le commerce canadien. — Il ressort d'un tableau dressé par le Ministère du Commerce que le commerce canadien a été soumis aux fluctuations suivantes du fait de la guerre:

Pendant l'exercice finissant en mars 1914, les importations canadiennes des pays de l'Empire britannique ont été de \$154,399,881 et les exportations, de \$246,061,994; pendant l'exercice qui s'est terminé en mars 1915, nos importations ont été de \$115,272,787 et nos exportations, de \$237,558,594. Les importations canadiennes ont donc diminué de \$39,127,094, et nos exportations ont fléchi de \$8,503,290. Soit une diminution de notre commerce dans l'Empire britannique de \$47,630,384.

Pour ce qui est des pays étrangers, de l'exercice 1914 à celui de 1915, nos importations sont passées de \$479,164,298 à \$472,091,576 et nos exportations, de \$232,935,934 à \$253,250,173. Soit une diminution de \$7,072,722 aux importations et, aux exportations, une augmentation de \$20,314,239. Donc: augmentation du commerce canadien avec les pays étrangers de \$13,241,517.

De 1914 à 1915, les importations canadiennes ont donc fléchi de \$46,199,816, alors que nos exportations ont augmenté de \$11,910,949. C'est à dire que le commerce global du Canada a diminué de \$34,388,867.

Des canons, des munitions. — Afin d'accélérer la production et l'expédition des munitions de guerre, le Gouvernement a nommé un sous-comité avec objet de faire certaines enquêtes, notamment de s'enquérir s'il serait possible de fabriquer au Canada de la grosse artillerie. Le sous-comité se compose des messieurs dont les noms suivent: Sir John Gibson, Frederic Nicholls, John Robb, Hector McInnes, F. L. Wanklyn, Sir Lyman Jones, Sir William Mackenzie, le sénateur Edwards, M. Blackwell, James Young, G. H. Duggan, George Burn, J. Chaplin, M. Miller, de la Canadian Vickers Company.

Augmentation aux douanes. — Au mois de septembre dernier, les recettes des douanes ont été de \$8,029,665, contre \$5,919,273 en septembre 1914: d'où augmentation de \$2,110,392. Pour les six mois de l'exercice présent se terminant le 30 septembre, les recettes ont été de \$44,760,830, contre \$43,044,913 — \$1,715,917 d'augmentation.

Drapeaux importés. — Les Orangistes se sont émus dernièrement parce que, prétendaient-ils, on avait, sur les timbres et des drapeaux canadiens, substitué à la croix de Malte la croix papale. Niaiserie, sans doute. Aussi ne relevons-nous ici l'incident qu'à cause d'un fait intéressant

qu'il a mis à jour. Dans les explications qu'il a cru devoir donner afin de calmer les Orangistes, sir Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a dit que les drapeaux en question avaient été fabriqués au Japon.

N'est-il pas étrange que nous achetions au Japon des drapeaux *canadiens*, alors qu'au pays même nous avons une quinzaine de maisons qui en fabriquent, et au moment où il n'est question que de nous emparer des marchés étrangers ?

A L'ETRANGER.

En Chine. — Le Ministère du Commerce annonce qu'en vertu d'une convention avec le Foreign Office, l'attaché commercial de Pékin et son substitut à Shanghai mettront volontiers les maisons canadiennes qui le désirent en relations avec des représentants de commerce anglais en Chine.

Les dettes nationales. — Dans le *Economic World*, M. A. R. Marsh a calculé, — approximativement, il en convient lui-même — combien la guerre a augmenté la dette des belligérants et même de presque tous les pays neutres. Et il arrive aux augmentations suivantes, de juillet 1914 à juillet 1915: Grande-Bretagne, \$4,989,000,000; France, \$3,020,500,000; Russie, \$2,620,500,000; Italie, Belgique, Serbie, Japon, Monténégro, \$525,000,000. Total pour les Alliés: \$11,155,000,000. Allemagne, \$3,380,000,000; Autriche-Hongrie, \$1,706,000,000; Turquie, \$250,000,000. Total pour le groupe austro-allemand: \$5,336,000,000. Pays-Bas, 143 millions; Suisse, 31; Roumanie, 65; Bulgarie, 30; Egypte, 25; Danemark, 16; Suède, 14 millions 500,000; Norvège, 11 millions. Total pour les neutres: \$335,500,000.

Les dettes nationales ont donc augmenté, en un an, de \$16,826,500,000. Et il n'est pas question du Canada (150 millions).

ACCUSE DE RECEPTION

Ouvrages nouveaux. — *How Austria-Hungary waged War in Serbia*, par M. R.-A. Reiss, professeur à l'Université de Lausanne. *German theory and practice of War*, par MM. E. Lavisse et Ch. Audler, professeurs à l'Université de Paris. *Cuba*, brochure publiée par le Ministère de l'Agriculture, du Commerce et du Travail de la République de Cuba. — J. B. Porter E. M. D. Scs et R. J. Darley, M. E.: *Recherches sur les charbons du Canada*.

Périodiques. — De la Chambre de Commerce de Paris: *Documents sur la guerre*. *Weekly Bulletin* (Ministère du Commerce). *Bulletin commercial et industriel suisse*, de Genève. *Industrial Canada*. *L'Economiste français*. *Le Prix courant*. Commission des chemins de fer: *Judgments, Orders, Regulations and Rulings*. *Monthly Magazine of the Incorporated Chamber of Commerce of*

Liverpool. *Bulletin municipal de la Ville de Montréal*. *Le Bulletin des Sports*. — *Anglo-Norwegian Trade Journal*, de Londres. — *Anglo-Swedish Trade Journal*, de Londres. — *Le Moniteur du Commerce*. — *Monetary Times*. — *Le Journal d'Agriculture*. — *Le Petit Canadien*. — *La Conservation*, d'Ottawa. — *Imports entered for consumption and exports of the Dominion* (juin 1915). — *La Gazette du Travail*. — *Tropical Life*. — *Accounts relating to the Trade and Commerce of certain foreign countries and British possessions*. — *Bulletin mensuel du Bureau municipal d'hygiène de Montréal*. — *Forty-fifth annual Report of the Trade and Commerce of the City of Peoria*. — *Report of the Ceylon Chamber of Commerce*. — *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*. — *The Canada Gazette*. — *La Gazette officielle de Québec*. — 47^e Rapport annuel du Ministère de la marine et des pêcheries. — Rapport annuel du Département des affaires des sauvages, à fin mars 1914. — Boston Chamber of Commerce: *Annual Report 1914*. — *Bulletin mensuel de l'Office du Gouvernement tunisien*. — *Report of the general committee of the Hongkong General Chamber of Commerce*. — *The Yokohama Chamber of Commerce Journal*. — *Gazettes officielles*, Ottawa et Québec. — *Buletino della Camera di Commercio e Industria di Genova*. — *Bulletin de la Chambre de Commerce de Certe*. — *Publicité*, octobre 1915. — *Statistical Abstract for Osaka*. — *The Japan Financial and Economic Monthly*, (juillet), de Tokio. — *The Japan Magazine* (août), de Tokio. — *The Chamber of Commerce Journal* (juillet), Yokohama. — *Statistiques judiciaires*, 1914 (province de Québec). — *Comptes rendus des travaux de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire*, année 1914.

Ces ouvrages sont à la disposition des membres de la Chambre de Commerce dans notre salle de lecture.

LE ROLE JOUÉ PAR L'ANGLETERRE

La Chambre de Commerce française de Montréal nous communique l'article suivant:

Le *Times*, de Londres, dans une série d'articles retentissants, a fait connaître au public anglais le rôle héroïque de l'armée française qui retient depuis si longtemps la ruée des Barbares, permettant ainsi à la Grande Bretagne de se préparer sous sa protection.

La presse française de son côté rend hommage aux efforts anglais faits pour la préparation à la guerre dans des circonstances extrêmement difficiles ainsi qu'aux services rendus par la collaboration de la plus puissante flotte du monde.

Comme on entend parfois critiquer injustement l'action de l'armée anglaise en France, il nous semble bon de jeter un coup d'oeil sur le travail accompli par l'Angleterre depuis un an.

L'Angleterre, nation pacifique, n'ayant que des volontaires, a su lever, équiper, organiser une armée de deux millions d'hommes. Cela représente d'immenses efforts

de la part de la Grande Bretagne et particulièrement de Lord Kitchener, à cause des moeurs et des traditions anglaises.

Avec 70,000 hommes, le maréchal French a combattu les masses très supérieures en nombre de l'aile droite allemande, à Mons, au Cateau et à Landrecies, en perdant au cours de ces trois batailles près du tiers de son effectif.

Le corps expéditionnaire anglais a pris une part glorieuse à la bataille de l'Ourq, muée en victoire de la Marne.

Depuis, ce corps comprenait dans les derniers temps trois armées de trois corps d'armée chacune, au total neuf corps d'armée ou dix-huit divisions d'infanterie. Bientôt le maréchal French disposera sur le front occidental de trente corps d'armée (soixante divisions) réunis comme armée équivalente comme nombre et comme puissance à celle de la France sur le même front.

Ainsi les armées françaises seront doublées par les armées anglaises sur le front occidental. Cette oeuvre militaire, l'Angleterre a pu la faire grâce à la barrière infranchissable que depuis le commencement de la guerre la France oppose à l'assaut de l'ennemi.

Personne ne discute ici l'aide formidable qu'apporte aux alliés la flotte anglaise. La liberté des mers est un bien incalculable pour la France et elle la doit à l'Angleterre. Grâce à elle les nations alliées sont maîtres des relations maritimes dans le monde entier.

Sur le terrain commercial les échanges entre la France et l'Angleterre sont des plus importants. En matière française les marchés de Londres et de Paris sont étroitement liés. Après la guerre ces deux grands pays resteront amis et une foule de raisons économiques rendront encore cette amitié plus intime.

Les deux peuples ont dans les mêmes grandes lignes le même idéal social, politique et philosophique; leurs races sont bien moins dissemblables qu'on le croit généralement par le fond celtique et l'apport normand.

Un Comité de l'Entente Cordiale comprenant les noms les plus illustres de France, est fondé pour répandre ces vérités et resserrer les liens entre les deux pays.

Pour finir, ajoutons que la Société anglaise a rendu de très grands services aux Français éprouvés par la guerre, particulièrement le French Relief Fund et la Croix Rouge Anglaise.

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL.

L'ECOLE TECHNIQUE

A la séance du conseil de la Chambre de Commerce, le mercredi 15 septembre 1915, le secrétaire adjoint a donné lecture du rapport suivant:

Je profite de la première séance du Conseil de la Chambre de Commerce, depuis les vacances, pour vous rendre compte, Messieurs, de la distribution des prix à l'Ecole technique de Montréal, qui a eu lieu le lundi 21

juin dernier, et à laquelle j'assistai en tant que représentant de la Chambre de Commerce dans le conseil de direction.

Je ne reviendrai pas sur la fête elle-même, dont les journaux ont rendu compte dans le temps, ni sur l'importante exposition des travaux d'élèves, que plusieurs d'entre vous ont admirés. Cela nous entraînerait trop loin.

Qu'il me soit permis, cependant, de rappeler les paroles de Sir Lomer Gouin: "On enseigne ici la beauté, la grandeur, la noblesse et la fécondité du travail manuel," disait très justement M. le Premier Ministre. Le travail manuel, technique, a été trop longtemps dédaigné par un trop grand nombre, dans notre pays.

Il est donc heureux qu'à l'Ecole technique, on enseigne la beauté, la noblesse qu'il comporte. Et le public comprend la leçon, puisque — d'après les chiffres de M. le principal — le nombre des élèves de l'Ecole technique n'a pas cessé d'augmenter depuis la fondation: en 1911-12, il y en avait 110; en 1913, 150; en 1914, 170; en 1915, 180. Et l'année qui commence s'annonce comme devant être plus active encore. Le nombre des diplômés a augmenté aussi: 13 en 1913, 15 en 1914 et 17 en 1915.

L'établissement de l'Ecole technique de Montréal a rencontré de grandes difficultés: recrutement d'un personnel bilingue, organisation des cours du jour et du soir, etc. La direction les a toutes surmontées, avec ce résultat que les cours du soir ont été fréquentés, pendant les quatre ans, par plus de 1,500 élèves, répartis en 35 classes, et à qui il a été donné 305 leçons de travail manuel d'une durée de deux heures et 484 leçons théoriques d'une heure et demie, soit en tout 789 leçons. A peu près tous les élèves des cours du soir sont des jeunes gens ayant des situations, et c'est le désir de les améliorer qui les pousse vers l'Ecole technique. Ces quelques chiffres donnent une idée, croyons-nous, du rôle que l'Ecole est appelée à tenir, qu'elle a déjà commencé à tenir dans le perfectionnement de l'industrie canadienne.

La question est de la plus grande importance aujourd'hui que nos industriels travaillent à capter plus complètement le marché canadien et à se ménager de nouveaux débouchés à l'extérieur. On n'avancera le succès de l'article *fait au Canada* qu'autant qu'on pourra le manufacturer ici de qualité au moins égale à l'article étranger, et à un aussi bas prix. Or, nous n'y réussissons, dans toutes les branches de l'industrie, et nous ne pourrions nous emparer d'une fabrication étrangère quelconque, que si nous améliorons nos méthodes de travail technique et notre outillage économique.

Je choisirai, si vous le permettez, un exemple dans le domaine où j'ai une expérience personnelle, dans le bois de construction. Il s'importe actuellement, à Montréal, plus de portes qu'il ne s'en manufacture. Comment expliquer cette étrange situation? Comment les entrepreneurs canadiens peuvent-ils se procurer à meilleur compte à l'étranger, malgré les transports et les douanes, ces objets manufacturés? On ne peut pas prétendre que ce soit la

matière première qui nous manque, et l'avantage qu'ont sur nous les manufacturiers des Etats-Unis, qui peuvent répondre à une demande énormément plus considérable que la demande de notre pays, ne suffit pas à expliquer cette situation. Je ne crois pas non plus que le manufacturier canadien se soit aliéné la clientèle canadienne en faisant des prix trop élevés, ni que l'ouvrier se soit montré trop exigeant. La cause principale en est ailleurs, à mon sens.

Dans les années de grande prospérité, alors que toutes les valeurs étaient surfaites, beaucoup de manufacturiers, de négociants et de consommateurs ont été, je crois, plus enthousiastes que clairvoyants. Pour poursuivre l'exemple que nous avons choisi, le manufacturier trouvait à vendre, presque à n'importe quel prix, des portes et châssis, parce que le marchand ou l'entrepreneur, qui réalisait de gros bénéfices, ne regardait pas de très près aux frais, pas plus, du reste, que le consommateur. Et chacun était content de vendre et même d'acheter très cher, et tout le monde s'imaginait que ça allait durer toujours; par conséquent, personne ne se préoccupait de réduire le coût de la fabrication en perfectionnant ses méthodes, en exigeant de son personnel de plus grandes capacités. Aussi, lorsqu'à l'époque de prospérité surfaite d'il y a quelques années ont succédé les temps relativement durs que nous traversons, nous nous sommes trouvés impuissants devant la concurrence étrangère.

La concurrence étrangère — il sersit imprudent de conserver des illusions là-dessus — sera de plus en plus âpre, dans notre pays comme à l'étranger. D'où l'impérieuse nécessité de nous organiser de manière à produire économiquement, dans toutes les branches de l'industrie canadienne, des objets qui ne le cèdent en rien aux articles importés. Et l'un des moyens les plus sûrs d'y arriver, c'est de répandre l'enseignement technique.

On peut aider pratiquement l'Ecole technique — en y trouvant soi-même son profit — en y faisant entrer les jeunes gens qui ont des aptitudes sous ce rapport, et en retenant les services de ceux qui en sortent diplômés.

FRANK PAUZE,
Président de la Chambre.

LES PASSAGES A NIVEAU

La Commission des chemins de fer s'est réunie le mardi 28 septembre 1915, sous la présidence de Sir Henry L. Drayton, à l'Hôtel de Ville de Montréal, afin de mettre à l'étude la requête de la Chambre de Commerce du district de Montréal, qui demandait à la Commission d'édicter une ordonnance enjoignant au chemin de fer Grand Tronc de faire disparaître, dans la partie de la ville située à l'ouest de la gare Bonaventure, ses passages à niveau.

La Chambre de Commerce était représentée par MM. Ludger Gravel, 1er vice-président, président par intérim, Rod. Bédard, secrétaire, J.-U. Emard, Jos. Fortier, Léon

Gagné, J.-O. Labrecque, J.-N. Cabana, J.-N. Chevrier, L.-C. de Tonnancour, Ernest Lemire, N. Lapointe, André Leroux, T.-Théo. Valiquette.

M. Léon Gagné expose brièvement la question. Les passages à niveau, qu'il est question de faire disparaître depuis vingt-deux ans, mettent en danger la vie des citoyens, causent au commerce un préjudice grave, déprécient la propriété.

M. le maire Martin assure qu'il est de l'intérêt de la Ville de Montréal de faire disparaître au plus tôt ces passages à niveau.

M. J.-U. Emard fait observer que les fidèles de onze églises, les élèves d'autant d'écoles et les clients d'un grand nombre de marchés publics doivent, pour s'y rendre, traverser la voie ferrée. Il fait remarquer aussi que les retards que les passages à niveau causent à la circulation augmentent les frais généraux du commerce.

M. W. H. Butler, C.R., avocat de la Ville de Montréal, et le représentant du Grand-Tronc, M. W. C. Chisholm discutent ensuite les différences qui existent entre les devis de la Ville et ceux de la compagnie, puis M. Chisholm confesse que le Grand-Tronc est actuellement incapable de mettre à exécution cette entreprise, à cause de la rareté des capitaux.

C'est aussi l'avis du président de la Commission, Sir Henry L. Drayton, qui, pour cette raison, ne croit pas opportun d'édicter pour le moment l'ordonnance demandée.

Pour le président de la Chambre,
LUDGER GRAVEL,
1er vice-président,
LEON GAGNE Jr.

COMMISSION DE LEGISLATION

La commission de législation de la Chambre de Commerce s'est réunie le lundi 4 octobre 1915 sous la présidence de l'hon. N. Pérodeau. Présents: MM. Ludger Gravel et J.-N. Cabana; Jos. Filiatrault et J.-A. Lamarre, invités.

UNIFORMITE DANS LES LEGISLATIONS PROVINCIALES. — The Winnipeg Board of Trade a transmis à la Chambre de Commerce le texte d'une conférence faite le 21 décembre 1914, devant les membres de la Canadian Credit Men's Trust Association Limited, par Sir James Aikins sur l'uniformité des législations provinciales (Uniformity in Provincial Legislation) en matière commerciale.

La commission de législation a l'honneur de rappeler à la Chambre de Commerce que la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec a mis à l'étude à deux reprises cette question: D'abord, au congrès de Montréal, les 25 et 26 mai 1910, alors que M. F. Bourbonnière, qui était secrétaire de la Fédération, présentait un mémoire sur "La codification des lois commerciales du Canada"; puis au congrès de Québec, les 17 et 18

mai 1911, où M. Armand Chaput, le président actuel de la Fédération, reprenant la question, faisait adopter la résolution suivante:

"Cette Fédération croit devoir solliciter les autorités fédérales de procéder à la préparation et à la promulgation d'un code de commerce régissant toutes les provinces de la Confédération de manière à faire disparaître, autant que possible, toutes les complications résultant des différences de statuts spéciaux aux diverses parties de pays, et à faciliter la connaissance et le fonctionnement de cette législation dans le plus grand intérêt du crédit général."

La commission de législation prie la Chambre de Commerce d'émettre le vœu que la question soit inscrite au programme de la prochaine conférence interprovinciale.

CODE COMMERCIAL POUR QUEBEC. — The Canadian Credit Men's Trust Association Limited demande l'avis de la Chambre de Commerce sur la codification des lois commerciales en vigueur dans la province de Québec.

La codification des lois commerciales de Québec serait un travail préliminaire à l'uniformisation des législations provinciales en matière commerciale; c'est pourquoi la commission de législation a l'honneur de soumettre à la Chambre de Commerce l'opinion qu'il serait opportun pour le Gouvernement provincial de prendre les mesures qu'il pourrait juger utiles en vue de préparer un code de commerce pour la province de Québec.

ENREGISTREMENT DES LOCATAIRES. — Le conseil de la Chambre avait référé à la commission de législation un mémoire de M. J.-A. Lamarre, recommandant d'organiser un bureau où tous les locataires de Montréal fussent tenus, à chaque déménagement, de déclarer leur nouvelle et leur ancienne adresse.

La commission de législation a l'honneur de suggérer à la Chambre de Commerce — étant donné que cette innovation relèverait de l'autorité municipale — que ce mémoire soit communiqué à la commission municipale de législation, à l'hôtel de ville, qui étudie actuellement les projets d'amendements à apporter à la constitution ou charte de la Ville de Montréal, avec prière de lui donner la suite qu'elle jugera la meilleure.

Le président de la commission,
N. PERODEAU.

POUR DEVELOPPER L'EXPORTATION

La commission d'agriculture et la commission des bois et forêts de la Chambre de Commerce se sont réunies le lundi 4 octobre, sous la présidence de M. Ludger Gravel. Présents: MM. Adélar Fortier, Léon Gagné, le Dr Brisson, L.-M. Cornellier, J.-N. Cabana, J.-E. Paul Saucier.

L'objet de la réunion était de mettre à l'étude d'importantes demandes venant de France pour certains produits de la ferme et de la forêt.

Devant ces demandes et un grand nombre d'autres de toute nature, et considérant, d'une part, que plusieurs pays d'Europe offrent actuellement aux produits que le Canada peut exporter de vastes débouchés qui seront, après la guerre, plus vastes encore;

Et considérant, d'autre part, que le développement normal de l'exportation canadienne est entravé par plusieurs causes dont les principales peuvent s'énoncer ainsi:

a) Manque de précision dans la demande, provenant de l'ignorance de la nature exacte de la production canadienne dans laquelle se trouve la plupart du temps l'importateur européen;

b) Manque de précision aussi dans l'offre, due au fait presque sans exception que l'exportateur canadien connaît mal ou ne connaît pas du tout les goûts et les besoins du consommateur européen;

c) Difficulté, lenteur et risque que comporte le recouvrement des créances sur l'étranger, en l'absence de relations financières solidement organisées à côté des relations commerciales.

d) Difficultés plus grandes encore provenant de ce que l'importateur européen formule d'habitude ses demandes franco port de livraison en Europe (c. i. f.) et que l'exportateur canadien peut difficilement expédier dans ces conditions sa marchandise sans être d'avance assuré qu'elle sera acceptée; — difficultés qu'aggravent encore la rareté des transports en ces temps de guerre et, en temps de paix, l'absence d'une marine marchande transocéanique canadienne;

Les deux commissions réunies ont l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce de formuler le vœu que les commerçants et industriels des différentes branches de l'activité économique canadienne se groupent et délèguent sur les marchés européens un représentant de chacune de ces branches avec mission d'étudier les débouchés offerts à l'exportation canadienne.

Pour le président de la Chambre,
LUDGER GRAVEL,

AFFAIRES MUNICIPALES

La commission des affaires municipales s'est réunie le mardi 5 octobre 1915 sous la présidence de M. Alfred Lambert. Présents: MM. Ludger Gravel, Adélar Fortier, J.-U. Emard, J.-O. Labrecque, A.-A. Labrecque.

LE TRAMWAY. — La Fair Franchise League demande à la Chambre de Commerce de coopérer avec elle dans la recherche d'une solution équitable de la question du Tramway et que ceux qui seront appelés à étudier cette question ne perdent pas de vue certains principes d'ordre général.

Attendu que la question du tramway est actuellement pendante devant les tribunaux, la commission des affaires municipales a l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce d'en ajourner l'étude pour le moment.

L'ELECTION DES COMMISSAIRES. — La commission des affaires municipales a l'honneur de recom-

mander à la Chambre de Commerce de suggérer à la commission municipale de législation, que la constitution de la Ville de Montréal soit amendée de manière à ce que les mandats des quatre commissaires actuels prennent fin le 1er avril prochain.

LE MODE D'ELECTION DES COMMISSAIRES.

La commission des affaires municipales a l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce de réitérer à la commission municipale de législation sa résolution passée le lundi 23 novembre et adoptée par le conseil de la Chambre le mercredi 25 novembre 1914, et qui s'énonce ainsi :

"Aux termes de l'article 21e de la charte de la Ville de Montréal, "Tout électeur ayant droit de voter à l'élection du maire a également le droit de voter à l'élection des commissaires et IL PEUT donner autant de votes qu'il y a de commissaires à élire, mais il ne peut voter plus d'une fois pour le même candidat." (9 Ed. VII. ch. 82, s. 2).

L'électeur a donc la faculté d'accorder son suffrage à autant de candidats qu'il y a de commissaires à élire, mais il n'y est pas tenu rigoureusement.

Et la Commission des Affaires municipales est d'avis qu'en n'imposant pas au corps électoral l'obligation stricte de voter pour autant de candidats qu'il doit y avoir d'élus, on rend possibles les pires abus. Qu'une coalition se forme dans la ville de Montréal; que des organisateurs quelconques ou des groupes, maîtrisant par exemple cinq mille voix, s'unissent et décident de concentrer ces cinq mille voix sur deux candidats, au lieu de les répartir sur quatre, ces deux candidats sont ainsi l'objet d'un traitement de faveur, au détriment de tous leurs adversaires, et le principe même du suffrage universel se trouve faussé."

"Pour prévenir une conspiration, toujours possible, la Commission des Affaires municipales croit utile de recommander l'amendement de l'article 21e de la charte de Montréal, afin de faire au corps électoral un devoir impérieux, — sous peine d'annulation des bulletins de vote — de voter pour autant de candidats qu'il y a de commissaires à élire, ni plus, ni moins."

LES RENVOIS A UNE SEANCE SUBSEQUENTE, ("next meeting"). — Afin d'éviter l'abus des renvois à une séance subséquente, la commission des affaires municipales a l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce de suggérer à la commission municipale de législation que la charte de Montréal soit amendée de manière à ce qu'un rapport ne puisse être soumis au conseil municipal à moins qu'il n'ait été déposé au bureau du greffier de la Ville au moins 48 heures (jours fériés non compris) avant la séance à laquelle il doit être présenté; et que tout rapport présenté dans les conditions ci-dessus puisse être pris en considération, à moins que le quart des échevins présents à la séance ne s'y oppose.

Le président de la commission,

ALFRED LAMBERT.

Montréal, 6 octobre 1915.

PROCES-VERBAUX

SEANCE MENSUELLE.

La Chambre de Commerce a tenu sa séance générale mensuelle le mercredi 5 mai 1915, sous la présidence de M. Frank Pauzé.

Présents: MM. Ludger Gravel, 1er vice-président; J.-A.-E. Gauvin, 2ème vice-président; Rodolphe Bédard, secrétaire; J.-E.-C. Daoust, J.-O. Labrecque, Emile Roland, A.-S. Lavallée, J.-N. Cabana, Alfred Barrette, Joseph Fortier, A. Fyen, Th. Girard, Alfred Roy, Henri Viau, Léon Gagné, Em. de Boeck, Arm. Desrosiers, L.-N. Veilleux, Dr Brisson, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 7 avril.

La Chambre de Commerce de Syracuse, N.-Y., demande des renseignements touchant la régie interne de notre Chambre. La question est référée au président et au secrétaire.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS. — Le secrétaire adjoint du Bureau des Commissaires écrit au président de la Chambre que le Bureau regrette de ne pouvoir, pour le moment, se rendre à la demande faite par la Chambre de l'établissement à Montréal d'un bureau de renseignements commerciaux et industriels.

Questionné par M. le président, M. J.-N. Cabana, président de la Commission spéciale, est d'avis — et c'est l'opinion unanime de la Chambre — qu'on ne doit pas considérer comme finale la réponse des Commissaires.

Le président de la Commission spéciale, remarque M. J.-A.-E. Gauvin, connaît l'opinion de la Chambre. La question est entre bonnes mains.

M. Ludger Gravel déclare qu'il faudra demander ce bureau tant que nous ne l'aurons pas obtenu. Et le 1er vice-président trouve étrange le ton de la lettre des Commissaires. A cette époque de crise, alors que le travail et l'argent manquent, la Chambre suggère à la Ville un moyen d'attirer ici des industries et des acheteurs, et les administrateurs de la ville ne veulent pas s'en occuper.

M. Cabana conclut que ce serait plus le temps que jamais d'établir un bureau de renseignements, parce que la demande de produits de toutes sortes est énorme et l'offre est raréfiée. Les villes qui ont un bureau de ce genre, ajoute-t-il, s'emparent du commerce que nous pourrions avoir.

COLONISATION. — M. le Dr Bigonnesse demande si la Chambre a des raisons de se désintéresser de la Société de colonisation, dont il l'a entretenu il y a quelque temps.

M. le président explique que la Chambre ne refuse jamais son appui à une oeuvre d'intérêt public; mais que le travail ne peut pas toujours aller aussi vite qu'on le voudrait. La Commission d'agriculture, à laquelle a été référée la question exposée par le Dr Bigonnesse, a eu tout son temps pris depuis par une autre question.

LES PASSAGES A NIVEAU. — M. Léon Gagné, au nom des citoyens des quartiers intéressés, remercie la Chambre de ce qu'elle fait pour régler la question des passages à niveau sur la ligne du Grand-Tronc. Et il ajoute que la question marche de mieux en mieux.

NOUVEAUX MEMBRES. — Sont proposés comme membres de la Chambre de Commerce: MM. Eugène Bourassa, marchand, par MM. Ludger Gravel et L.-N. Veilleux; Denis Guilbault, courtier d'assurances, par M. Clovis Saint-Louis, et H. Schetagne, notaire, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL.

Le conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni le mercredi 19 mai 1915, sous la présidence de M. Frank Pauzé.

Présents: MM. Ludger Gravel, 1er vice-président, Adélar Fortier, C.-H. Catelli, Joseph Fortier, J.-E.-C. Daoust, Emile Rolland, membres du conseil.

Assistaient également: MM. Alfred Barrette, Dr Brisson, L.-M. Cornéliier, Alfred Lambert, Em. de Boeck, Arm. Desrozières, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de sa séance du 12 mai.

CONGE. — M. Rodolphe Bédard, secrétaire de la Chambre, demande un congé de trois semaines.

LES FINANCES MUNICIPALES. — Le Builders' Exchange se déclare prêt à collaborer avec la Chambre de Commerce, si celle-ci forme un comité des principaux corps publics de Montréal pour étudier la situation financière de la Ville.

TRANSPORTS ET TELEPHONES. — Le conseil adopte un rapport de la Commission des Transports, postes, télégraphes et téléphones concernant la demande, faite à la Commission des chemins de fer par le Board of Trade d'Edmonton, d'abaisser les taux de transport, dans l'Ouest, de marchandises de même nature expédiées en grandes quantités. On trouvera le texte de ce rapport dans le *Bulletin* de juin.

AGRICULTURE. — La Commission d'Agriculture s'est réunie le mardi 18 mai 1915, sous la présidence de M. Adélar Fortier.

Présents: MM. Frank Pauzé, Ludger Gravel, C.-H. Catelli, Jos. Quintal, le Dr Brisson, L.-M. Cornéliier et J.-L.-H. Marcell (invité).

Lorsque, le jeudi 8 avril, une délégation de la Chambre alla demander au Ministre de l'Agriculture d'établir à Montréal un bureau de propagande agricole, l'hon. M. Burrell la pria de lui exposer par écrit la question que les délégués lui avaient présentée.

La Commission a donc l'honneur de soumettre au Conseil de la Chambre de Commerce le projet de mémoire qu'elle a préparé pour ces fins. On en trouvera le texte dans le *Bulletin* de juin.

M. Adélar Fortier, président de la Commission d'Agriculture, parle à l'appui du mémoire. Il est indémiabable, dit-il, que la campagne en faveur de la rénovation agricole, entreprise depuis longtemps déjà et poursuivie avec ardeur par le président de la Chambre, portera des fruits dont tout le monde profitera. L'augmentation de la production agricole provoquera l'abaissement du coût de la vie. Le cultivateur, quand il aura augmenté le volume des produits de la terre, vendra ses produits moins cher au consommateur, mais il y trouvera aussi son avantage, puisqu'il en vendra beaucoup plus. Les villes écoulent plus de marchandises dans les campagnes plus prospères, et l'épargne augmentée viendra alimenter l'industrie.

M. Fortier, en terminant, demande au président de la Chambre si — au cas où le Gouvernement ne se rendrait pas à la demande de la Chambre — il n'y aurait pas 40 ou 50 membres de la Chambre de Commerce qui seraient prêts à fournir les fonds pour ouvrir ce bureau de propagande agricole?

M. le Docteur Brisson ajoute que l'augmentation de la production agricole est aussi importante que les mesures de guerre les plus urgentes.

Et M. le président répond à M. Fortier qu'il prend bonne note de sa suggestion à propos de l'initiative que pourrait prendre la Chambre.

AJOURNEMENT. — M. Emile Rolland, appuyé par M. J.-E.-C. Daoust, propose que les séances régulières du Conseil soient suspendues jusqu'au 3ème mercredi de septembre. — Adopté.

Et la séance est levée.

SEANCE SPECIALE.

Le Conseil de la Chambre de Commerce a tenu une séance spéciale le mercredi 30 juin 1915, à onze heures du matin.

M. Frank Pauzé présidait, ayant à sa droite M. Ludger Gravel, 1er vice-président.

Présents: MM. C.-H. Catelli, Rodolphe Bédard, Arthur Léger, J.-E.-C. Daoust, Emile Rolland, J.-N. Chevrier, Joseph Fortier, A.-L. Caron.

Le Conseil prend connaissance des projets de règlement de la question du Tramway, de MM. E. Napoléon Hébert, Thomas Côté et Duncan McDonald, qui lui sont communiqués par S. H. le maire de Montréal. Puis, sur proposition de M. Ludger Gravel, appuyé par M. Emile Rolland, le conseil en réfère aux commissions réunies des Affaires municipales et des Transports, avec privilège de s'adjoindre, qui les mettront à l'étude et feront rapport au conseil.

MM. J.-N. Chevrier et Rodolphe Bédard demandent que des copies des projets soient faites, afin d'en faciliter l'étude.

M. Ludger Gravel propose une résolution de condoléances à l'occasion de la mort du père de M. A.-L. Caron, membre du Conseil. M. Caron remercie.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL.

Le conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni le mercredi 15 septembre 1915, sous la présidence de M. Ludger Gravel, 1er vice-président.

Etaient présents: MM. Rod. Bédard, secrétaire, Jos. Filiatrault, trésorier, Adélard Fortier, Ed. Fabre-Surveyer, C.R., Joseph Fortier, Léon Gagné, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, membres du conseil. Assistaient également: MM. le Dr T. A. Brisson, J. T. Armand, L.-M. Cornellier, Alex. Charrette, Alfred Barrette, Lambert de Roode et Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve les procès-verbaux de la séance du 19 mai et de la séance spéciale du 30 juin.

M. LE PRÉSIDENT A LOS ANGELES. — Lecture est donnée d'une lettre de la American Association of Port Authorities, invitant M. le Président de la Chambre au congrès annuel de cette Société, devant avoir lieu à Los Angeles, Californie, les 13, 14 et 15 septembre. Dans une lettre à M. Ludger Gravel, M. Frank Pauzé prie le 1er vice-président de faire, en son absence, l'intérim de la présidence de la Chambre de Commerce. Dans une dépêche expédiée de Los Angeles, M. le Président présente ses hommages aux conseillers de la Chambre.

BUREAU MUNICIPAL DE RENSEIGNEMENTS. — L'hon. M. L.-O. David, secrétaire municipal, communique à la Chambre copie du rapport de la commission spéciale d'échevins nommés pour mettre à l'étude le rapport du Bureau des Commissaires recommandant de voter \$3,125. pour l'établissement d'un bureau de renseignements. Ce rapport recommande que celui des Commissaires soit rejeté, et que le Bureau des Commissaires "s'entende avec le greffier de la Cité pour qu'il établisse dans son département le bureau de renseignements demandé."

M. le secrétaire municipal demande donc qu'on lui envoie "tous les documents statistiques que nous pouvons avoir relativement aux établissements industriels et commerciaux de Montréal et qui pourraient l'aider à remplir les devoirs de sa charge", ainsi que les demandes de renseignements que nous recevons.

Sur proposition de M. J.-N. Cabana, appuyé par M. J.-O. Labrecque, le conseil décide que copies des lettres de demandes de renseignements soient communiquées à M. le secrétaire municipal.

LES TRANSPORTS PAR ROUTES. — M. J.-B. Baillargeon signale à l'attention du conseil de la Chambre, que la compagnie J.-B. Baillargeon Express Ltd. se voit menacée de dommages pour avoir, prétend-on, endommagé avec un auto-camion un pont faisant partie du réseau des routes aux environs de Montréal, et demande s'il n'est pas possible de se servir de moyens de transports modernes autour de Montréal.

Le conseil en réfère à la Commission des transports.

L'OEUVRE DE L'ANGLETERRE. — La Chambre de Commerce française nous communique un article sur l'effort anglais pendant la guerre, dont on trouvera un résumé dans le *Bulletin* de notre Chambre (No d'octobre).

LES "SAC AU DOS". — En l'absence du Président, M. Ludger Gravel annonce au conseil qu'il a représenté la Chambre, le 12 septembre au manège du 65ième, à la fête publique, organisée par la société "Sac au dos 1914-1915", pour commémorer la victoire de la Marne.

M. le 1er vice-président a aussi représenté la Chambre de Commerce au pique-nique des épiciers, — au concert pour le bénéfice des matelots catholiques et à l'inauguration de la bibliothèque de St-Sulpice.

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE. — L'Association des Citoyens de Montréal communique à la Chambre copie d'une résolution demandant que le referendum sur le mode d'administration municipale à adopter soit remis aux prochaines élections.

Le conseil en réfère à la Commission des Affaires municipales.

BUREAU DE PLACEMENT. — Une requête priant le Gouvernement d'établir une organisation fédérale de bureaux de placements est référée aux présidents des commissions de la Chambre.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS. — Lecture est donnée d'un très grand nombre de lettres demandant des renseignements de toute sorte: Plusieurs sont référées à différentes commissions de la Chambre; d'autres seront communiquées à l'hôtel de ville, et le secrétariat de la Chambre de Commerce a répondu à un grand nombre.

L'IMPOT DU FEU. — *La Conservation*, d'Ottawa, ayant annoncé dans son dernier numéro (septembre) qu'elle a décidé d'entreprendre des recherches sur les pertes causées par les incendies au Canada, sur proposition du président de la séance le conseil décide de faire adresser à ce journal copie de la conférence que faisait à ce sujet, devant la Chambre de Commerce, le 7 avril dernier, le secrétaire adjoint.

L'ECOLE TECHNIQUE. — Lecture est faite d'un rapport de M. le Président sur l'École technique, dont on trouvera le texte dans le *Bulletin* d'octobre.

M. J.-T. ARMAND. — Invité à prendre la parole par le président de la séance, M. J.-T. Armand, qui fut prisonnier en Allemagne pendant plus d'une année, raconte d'intéressants souvenirs de sa captivité, et remercie la Chambre de Commerce de ce qu'elle a fait pour lui venir en aide.

CONSTRUCTIONS. — M. Léon Gagné fait remarquer que les Alliés ont donné aux Etats-Unis d'énormes commandes de maisons toutes construites, et demande si notre pays n'aurait pas pu avoir sa part.

Le conseil en réfère à la commission des bois et forêts.

LES PASSAGES A NIVEAU. — M. Gagné désire que le conseil prenne note que les plans Butler, ayant pour objet de faire disparaître les passages à niveau, ont été acceptés par le Bureau des commissaires et par le conseil municipal, et que néanmoins on ne fait rien de plus en vue de résoudre cette importante question.

LES ALCOOLS INDUSTRIELS. — M. J.-N. Cabana rappelle que M. Thomas, l'un des agents du Gouvernement britannique, annonçait il y a quelque temps

qu'il voulait développer au Canada l'industrie des alcools industriels; mais que, pressé de questions, M. Thomas précisait qu'il ne s'agit pas de créer de nouvelles fabriques, mais de développer celles qui existent déjà. De la sorte, conclut M. Cabana, les commandes d'alcools industriels vont à une compagnie commanditée par des capitalistes des Etats-Unis.

NOUVEAUX MEMBRES. — Sont proposés comme membres de la Chambre: MM. Eug. Desaulniers, par M. Ludger Gravel; E. LeBel, par MM. Frank Pauzé et Clovis Saint-Louis; André O. Rondeau, par M. J.-T. Armand; C.-A. Labrecque, par MM. J.-Alfred Barette et J.-C. Groves-Contant; Geo. Vandelac, Edmond Bernard, J.-L. Frigon, Louis Rubenstein, L.-O. Dauray, Adélarde Beaudoin, J.-D. Boileau, L.-S. Guay, Charles Langevin, Edmond Gariépy, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL.

Le conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni le mercredi 22 septembre 1915, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Etaient présents: MM. Rod. Bédard, secrétaire, Joseph Contant, Adélarde Fortier, Jos. Fortier, Léon Gagné, Jr., J.-E.-C. Daoust, J.-N. Cabana, membres du conseil.

Assistaient également: MM. le Dr T. A. Brisson, L.-N. Veilleux, L.-M. Cornellier, J.-G.-A. Filion, J.-A. Lamarre, Théo. Bonin, Lambert de Zoode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 15 septembre.

LES PASSAGES A NIVEAU. — La Commission des chemins de fer informe la Chambre qu'elle siégera au Palais de Justice de Montréal, le mardi matin 28 septembre, afin de poursuivre l'étude de la question des passages à niveau au Grand Troac. M. Léon Gagné remercie la Chambre de ce qu'elle a fait sous ce rapport, dans le passé, et la prie de se joindre à la délégation des citoyens intéressés. M. Bédard propose que la délégation de la Chambre se compose de MM. Ludger Gravel et Léon Gagné, et M. le 1er vice-président prie tous les conseillers de se joindre à eux, autant que cela sera possible.

POUR LES SOLDATS ET LES PRISONNIERS DE GUERRE. — Le Canadian Pay & Record Office Prisoners of War & Field Forces Tobacco & Cigarettes Fund demande des souscriptions pour fournir du tabac aux soldats canadiens et britanniques et aux prisonniers de guerre.

Le conseil en réfère à la commission des finances.

ENREGISTREMENT DES LOCATAIRES. — M. J.-A. Lamarre suggère l'établissement à Montréal d'un bureau d'enregistrement où seraient tenus de s'inscrire tous les locataires. Le mémoire, qui expose les raisons de cette suggestion, sera soumis à la commission de législation.

COMPRIMES D'ALCOOL INDUSTRIEL. — M.

J.-N. Cabana attire l'attention du conseil sur le fait qu'une firme de New-York, fabricant des comprimés d'alcool industriel, en écoule assez au Canada pour qu'elle ait avantage d'y établir une manufacture; mais qu'elle en est empêchée par le prix des alcools industriels au Canada.

M. Ludger Gravel, après avoir remarqué que c'est là un cas entre cent où se fait sentir le besoin d'un bureau efficace de renseignements, demande au conseil d'en référer à la commission des industries manufacturières.

LE CREDIT AGRICOLE. — Invité par le président à prendre la parole, M. le Dr Brisson fait d'importantes remarques sur l'agriculture et montre la nécessité, l'urgence d'organiser dans la province de Québec, le crédit agricole. La commission d'agriculture sera saisie de la question.

M. Adélarde Fortier, profitant de l'à-propos, rapporte au conseil qu'il a eu l'avantage de rencontrer M. Caron, ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial, qui lui a dit que le Gouvernement de la province de Québec pourrait, peut-être, prochainement, faire droit à quelques-unes des demandes — sinon à toutes — adressées en vain au ministère fédéral par la Chambre de Commerce, le printemps dernier.

NOUVEAUX MEMBRES. — Sont proposés comme membres de la Chambre de Commerce: MM. Casimir Hébert, par M. J.-A. Lamarre; G. Normand, par M. J.-O. Labrecque; J.-R. Gervais, Albert L'Archevêque et Arthur Langevin, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

Le Garage Laurier Limité

375, rue ONTARIO Est

Entre St-Hubert et St-Denis.

Garage moderne entièrement à l'épreuve du feu.

Ouvert jour et nuit. Auto de remorquage. Réparations de toutes sortes exécutées rapidement par des experts et à des prix raisonnables.

Stock complet d'accessoires d'automobiles et de chaloupes à gazoline.

Automobiles à louer

Plusieurs autos de tourisme ainsi que des limousines pour baptêmes, mariages et parties de théâtre. Chauffeurs en uniformes.

Téléphone EST 2480.

ARY. LARUE, C.A., L.I.C. EUGENE TRUDEL L.I.C.
Chartered Accountant Comptable Licencie

LaRue & Trudel

COMPTABLES - AUDITEURS

LaRUE, TRUDEL & PICHÉ

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

EDIFICE DOMINION

126 rue St-Pierre - Québec

Tel. Main 4818

P. A. GAGNON

Comptable Licencié
Chartered Accountant

Chambres 515, 516 et 517,

EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques
Chambre 596. Tél. Main 1054

Alex Desmarteau

Comptable auditeur

Spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est
MONTREAL

Tel. Main 2385

Ernest St. Amour

Comptable et Liquidateur de Faillites

Chambres 515 et 516

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphone Bell Main 2570.

L. A. CARON

COMPTABLE LICENCIÉ

Institut des Comptables et des Auditeurs
de la Province de Québec.

—O—

45, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

TEL. MAIN 5186

G. E. MARTIN

Comptable et
Liquidateur

EDIFICE MCGILL

211 rue McGill Montreal

Est. Juchaux

H.N. Bessière.

J. G. Dubouché.

TEL. MAIN 7075.

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS AUDITIONS, ETC.

92 rue Notre-Dame Est, MONTREAL.

EDIFICE "LA SAUVEGARDE"

JOS. BRUNET LIMITÉE

Manufacturier et Importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

675, Chemin de la Cote des Neiges,

Tel. Bell Up 1466 MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

Edifice Board of Trade, Montreal

RAMSAY & KELLY

Matériaux de Construction

Chaux, Briques, Sable, Gravier, Couleurs
& Mortier, etc.

Plâtre et ciment à Mur "FARISTONE"

Coin Durocher & C.P.R. Track

MONTREAL

Tel. Rockland 1535 Tel. St-Louis 1501

H. Beauregard

Entrepreneur Général

Edifice "Power," 83, Craig Ouest

MONTREAL

TEL. MAIN 738

Joseph Fortier LIMITEE

Fabricant—Papeter

Leçons de Comptabilité, formules en fonds et en
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,

Registre et Reliure

GAUFREGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tel. Bell Main 444. Tel. Bell, Main 448

J. D. CAMIRAND, Ltd.

149, rue St-Paul ouest, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

de

Cuivre, Nickel, Argent, Or, Lampes électriques
portatives, Lampes de voitures, etc. Horloges,
Bronzes, et Marchandises de Fantaisie, de toutes
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 678
Manufacture, Main 2875

CREME A LA GLACE
CREME
BEURRE

Montreal Dairy Company
LIMITED

290
Avenue Papineau
Montreal

ROYAL EXCHANGE

ETABLIE EN 1720
ASSURANCE DE LONDRES, Angl.

Transige les
Polices sur
les Accidents
et la
Maladie.

La res-
ponsabilité
des
employés.

La res-
ponsabilité
pour les
élévateurs.



La res-
ponsabilité
du
camionage.

Les res-
ponsabilités
publiques,
et les res-
ponsabilités
en
général.

Assurances contre le feu, le vol, l'explosion, dommages aux automobiles, dommages aux personnes.

FEU

Pertes payées depuis l'Organisation au-delà de \$250,000,000

DIRECTEURS CANADIENS:

H. V. Meredith, Ecr., Montréal, E. P. Lachapelle, Ecr., M.D., Montréal.
J. S. Hough, Ecr., Winnipeg.

Bureau-Chef pour le Canada: EDIFICE ROYAL EXCHANGE

M. ARTHUR BARRY, Gérant local

Coin des rues St-François-Xavier et St-Sacrement,
MONTREAL.

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaire du service suburbain 1914-15

LACHINE

Du Bureau de Poste.	10 min. Service de	5.40 a.m. à	8.00 a.m.
	20 min. Service de	8.00 a.m. à	4.00 p.m.
	10 min. Service de	4.00 p.m. à	7.10 p.m.
De Lachine.	20 min. Service de	7.10 p.m. à	12.00 minuit
	26 min. Service de	5.30 a.m. à	5.50 a.m.
	10 min. Service de	5.50 a.m. à	9.00 a.m.
	20 min. Service de	9.00 a.m. à	4.00 p.m.
	10 min. Service de	4.00 p.m. à	8.00 p.m.
20 min. Service de	8.00 p.m. à	12.10 a.m.	

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul	10 min. Service de	5.20 a.m. à	7.40 a.m.
	20 min. Service de	7.40 a.m. à	4.40 p.m.
	10 min. Service de	4.40 p.m. à	8.40 p.m.
	20 min. Service de	8.40 p.m. à	8.00 p.m.
	10 min. Service de	8.00 p.m. à	11.30 p.m.
Char pour Henderson seulement		11.00 a.m.	
Char pour St-Vincent de Paul		12.40 a.m.	
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	10 min. Service de	5.50 a.m. à	8.10 a.m.
	20 min. Service de	8.10 a.m. à	5.10 p.m.
	10 min. Service de	5.10 p.m. à	7.10 p.m.
	20 min. Service de	7.10 p.m. à	8.50 p.m.
	30 min. Service de	8.50 p.m. à	12.00 minuit
Char de Henderson à la rue St-Denis		12.20 a.m.	
Char de St-Vincent à la rue St-Denis		1.10 a.m.	

CARTIERVILLE

De Snowdon Jet.	20 min. Service de	5.20 a.m. à	10.40 p.m.
	40 min. Service de	10.40 p.m. à	12.00 minuit
De Cartierville.	20 min. Service de	5.40 a.m. à	11.00 p.m.
	40 min. Service de	11.00 p.m. à	12.20 a.m.

DE LA MONTAGNE

De l'Ave du Parc et Mont-Royal.	20 min. Service de	5.40 a.m. à	12.00 minuit
	20 min. Service de	5.50 a.m. à	12.30 a.m.
De l'Ave Victoria. De l'Ave Victoria à Snowdon.	10 min. Service de	5.50 a.m. à	8.50 p.m.

BOUT DE L'ILE

60 min. Service de	5.00 a.m. à	12.00 minuit
--------------------	-------------	--------------

TETRAULTVILLE

15 min. Service de	5.00 a.m. à	8.00 a.m.
30 min. Service de	9.00 a.m. à	3.30 p.m.
15 min. Service de	3.30 p.m. à	7.00 p.m.
30 min. Service de	7.00 p.m. à	8.30 p.m.

POINTE AUX TREMBLES

15 min. Service de	5.00 a.m. à	9.00 a.m.
30 min. Service de	9.00 a.m. à	3.30 p.m.
15 min. Service de	3.30 p.m. à	7.00 p.m.
30 min. Service de	7.00 p.m. à	14.00 p.m.
60 min. Service de	11.00 p.m. à	1.00 a.m.

Téléphone Bell Est 880

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans charge extra, AUX PLUS BAS PRIX.

Ordres par téléphone promptement exécutés.

1951 St-Denis, St-L. 8419
A. DUFORT.

2115 Châteaubriand, St-L. 5274
A. BEAUDOIN.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de

BOIS ET CHARBON

de toutes sortes.

PAILLE, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DÉTAIL

998, Boulevard St-Laurent

TRÉBILON

The Ogilvie Flour Mills Co., Limited

RAPPORTS et BILAN

**Pour l'année expirée le 31 août, 1915, présentés aux actionnaires,
à la 14^{ème} assemblée annuelle tenue à Montréal, Que.,
le 14 octobre, 1915**

RAPPORT DES DIRECTEURS

Le bilan montrant l'actif et le passif de la compagnie, aussi les profits pour l'année, et le transfert à un compte spécial de contingent de la somme de \$1,250,000, vous est soumis.

La somme d'environ \$28,000 a été ajoutée, durant l'année, au Fonds de pension de la compagnie, lequel s'élève maintenant à \$100,000.

Les comptes de la compagnie ont été vérifiés par MM. Creak, Cushing & Hodgson, Comptables licenciés, dont le rapport est présenté avec les présentes.

La Ogilvie Grain Company, Limited, a été incorporée durant l'année. C'est une compagnie subsidiaire créée pour faciliter les opérations de la compagnie.

Une nouvelle addition, à l'élevateur terminal de la compagnie, à Fort William, a été construite avec une capacité de 750,000 boisseaux. La compagnie a aujourd'hui une capacité d'ammagasinage de 7,250,000 boisseaux à Fort William et à l'ouest, et de 1,800,000 boisseaux à l'est de Fort William.

Les minoteries de la compagnie, élévateurs et autres propriétés sont en parfait état. On dépense constamment beaucoup pour les maintenir au plus haut degré d'efficacité.

Les dividendes ordinaires ont été payés durant l'année sur le stock privilégié et le stock ordinaire.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. R. HOSMER,

Président.

DISCOURS DU VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR-GERANT.

M. W. A. Black, vice-président et directeur-gerant s'adressant aux actionnaires, dit:

L'état financier qui vous est soumis sera reçu, j'en suis sûr, avec beaucoup de satisfaction. L'année écoulée a été difficile et le marché du blé a subi des fluctuations anormales. Le 1^{er} sep-

tembre, 1914, la nouvelle récolte de blé était cotée à \$1.13½ à Fort William. De cette base elle est graduellement montée à \$1.65, pour réagir à \$1.17½, puis à \$1.40½ et, finalement, à la fin de l'exercice pour tomber à 87½.

Vers la fin d'avril le gouvernement canadien émettait un arrêté limitant l'exportation de la farine à deux pays seulement, la Grande-Bretagne et la France. En outre les gouvernements anglais et français achetaient de grandes quantités de blé qu'ils revendaient aux minoteries dans ces pays au-dessous des valeurs courantes, ce qui eut pour effet de nous mettre tout-à-fait en dehors du commerce d'exportation de la farine. Le commerce domestique était aussi à un bas niveau, la population étant réduite et de gros approvisionnements ayant été faits par les consommateurs et les vendeurs en général avant la fin de notre année précédente.

Ce concours de circonstances, cependant, a tourné à l'avantage de notre compagnie, le grain que nous avons réservé pour nos exigences normales fut vendu beaucoup plus cher qu'il n'avait coûté. J'ai cru devoir vous expliquer cela, car c'est là une expérience qui pourrait ne pas se répéter. Ce profit n'étant pas ordinaire, nous avons indiqué ce montant séparément dans l'exposé qui est vous est soumis.

Je crois devoir attirer l'attention de nos actionnaires sur le fait qu'en outre du moulin à farine d'avoine à Winnipeg, et des produits de maïs et d'orge à Montréal; nous achetons et vendons du grain de toutes sortes grâce à notre système d'élevateurs dans le Nord-Ouest canadien. Aussi nous possédons et exploitons un grand élévateur terminal, à Fort William, d'une capacité de 2,000,000 de boisseaux, d'où nous tirons une partie considérable de nos profits.

Nous avons eu cette année la plus abondante récolte dont il soit fait mention dans l'histoire du pays et les apparences sont des plus encourageantes pour le commerce.

Notre gouvernement a, récemment, aboli de nombreuses restrictions affectant l'exportation de la farine, du blé, etc., aux pays étrangers, ce qui donne des marchés beaucoup plus étendus.

BANQUE DE MONTREAL

Capital payé, \$16,000,000

Etablie en 1817
Surplus, \$16,000,000

Profits Indivisibles, \$332,864.00

BUREAU DE DIRECTION:

R. E. Angus, Ecr.
Hon. Robert Mackay
C. R. Hosmer, Ecr.
H. R. Drummond, Ecr.

Président: H. V. MEREDITH, Ecr.
E. B. Greenshields, Ecr.
Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O.
A. Baumgarten, Ecr.
D. Forbes Angus, Ecr.

Sir William Macdonald
David Morrice, Ecr.
C. B. Gordon, Ecr.
Wm. McMaster, Ecr.

Sir Frederick Williams-Taylor, L.L.D., gérant-général.
A. E. Braithwaite, asst gérant-général.

Banquiers au Canada et à Londres, Angl., pour le gouvernement canadien. Des succursales sont établies dans toutes les parties du Canada et de Terre-Neuve où des

DEPARTEMENTS D'EPARGNES

sont installés. Des dépôts depuis \$1.00 en montant sont reçus, portant intérêt au plus haut aux courants. Une attention spéciale est donnée à ces dépôts d'épargne.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000.00 Capital payé, \$4,000,000.00 Fonds de réserve \$3,700,000.00

TOTAL DE L'ACTIF AU DELA DE - - - \$33,500,000.00

Directeurs: J. A. Vallancourt, Ecr., président; Hon. F. L. Béique, vice-président; A. Turcotte, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; A. W. Bonner, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. A. Laocque, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal: MONTREAL. 28 Bureaux de Quartier

117 Succursales au Canada

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS:

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon, Londres, Bruxelles.—Comptoir National d'Escompte de Paris, Paris, Londres, Bruxelles.—Crédit Industriel et Commercial, Paris, Londres.—Société Générale, Paris et Succursales.—Banque de Paris et des Pays Bas, Paris.—Anglo Foreign Banking Co., Londres.—Banca Commerciale Italiana, Rome, Gènes.—Philadelphia National Bank

Banco di Napoli, Naples.—Banque Commerciale, Bâle.—Deutsche Bank Berlin.—Commerzund-Disconto Bank, Hambourg.—Banque Impériale et Royale des Pays Bas Autrichiens, Vienne.—Boehmische Union Bank Prague.—Banque de Rotterdam, Rotterdam.—Incasso Bank, Amsterdam.—Merchants National Bank, New York.—National City Bank New York.—First National Bank, Boston.—Philadelphia National Bank Philadelphia.



La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

CETTE BANQUE

Capital versé - - - \$7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,245,140

Bureau chef: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
Président. Vice-Président.
Thos. Long Andrew A. Allan F. Robertson
Alex. Barnet C. C. Ballantyne G. I. Chins
F. Orr Lewis A. J. Dawes A. B. Evans
F. Howard Wilson

E. F. Hobden, Gérant-général.
T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine—Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard Saint-Laurent; 1566 Boulevard Saint-Laurent; 672 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique.

Transige des affaires de Banque en général. Emet des Crédits Commerciaux, négociables en Chine, au Japon, et autres pays étrangers. Emet des Lettres de Crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde. Emet des mandats payables, sans charge dans toutes les Banques du Canada.

Ayant 209 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires ne sauraient être surpassées.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt alloué au plus haut taux courant.

ECOLES DU SOIR

Les écoles gratuites du soir, sous le contrôle du gouvernement, sont ouvertes à Montréal et à Québec, du premier octobre au premier mars chaque année.

Montreal et Banlieue

Les écoles sont sous la direction de M. J. Bergeron, 119, rue Mentana.

QUEBEC

Les écoles sont sous la direction de M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval.

On y enseigne le Français, l'Anglais, le Calcul, l'Ecriture et la Comptabilité.



ARTICLES DE PECHE

LIGNES en soie, en toile et en coton, couleurs assorties, prix 10c à \$1.25
 CANNES A PECHE, en "bambou", en "Greenheart, etc., prix de 25c à \$7.50
 BOUCHONS OU PLOTTANTS pour lignes depuis 10c
 HAMECONS, montés ou ordinaires, toutes grandeurs, prix la douzaine, depuis 30c
 MINNOWS ARTIFICIELS, nuancés, toutes couleurs, depuis 20c
 CUILLERS A PECHE, en Nickel et en Strachre, les meilleures, prix 25c
 MOUCHES POUR LA TRUITE, la douzaine 50c
 MOUCHES POUR L'ACHIGAN, la douzaine \$1.50
 CHAUDIERES A MINNOWS, depuis 30c

L. J. A. SURVEYER

52 Boulevard Saint-Laurent,
2ème porte de la rue Craig

Bulbes, Oignons et Fleurs.

Arbustes et
Plantes de
toutes sortes



pour planter
l'automne.

Le catalogue d'automne sera prêt vers le 15 d'août. Veuillez vous en réserver une copie en envoyant une carte postale ou en téléphonant à Main 3036. Il est gratis.

Articles pour volailles. Ecailles d'huîtres, remèdes, gravier, os broyés, moulins à broyer les os, etc., etc. Pamphlet spécial pour ces articles gratis sur demande.

HECTOR L. DERY

21 RUE NOTRE-DAME EST
Tél. Main 3036 MONTREAL

Essayez une caissette de notre fameuse

Frontenac

l'égale des meilleures Bières importées

ETIQUETTE BLEUE "SPECIAL," la reine des Bières Canadiennes.
ETIQUETTE ROUGE "STANDARD," la Bière des Familles Canadiennes.
ETIQUETTE BRUNE "TRIANON," une Bière brune, forte, nutritive.

BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL



BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 Place d'Armes,
MONTREAL.

Agents demandés dans tous
les districts non représentés.